



**Les Amis
de la Terre
Côte-d'Or**

Avec le soutien du Collectif Côte-d'Or du



Pour recharger la voiture électrique, il faut du 100 % renouvelables, sinon c'est 100 % polluant !

Tour de Bourgogne organisé par Bourgogne Mobilité Electrique (BME) : Les Amis de la Terre Côte-d'Or pointent un intru dans la fête : la voiture électrique et son mythe de véhicule écologique. Si la voiture électrique est rechargée sur le réseau par un opérateur « traditionnel », on roule donc à 73 % nucléaire et 8 % de carburants fossiles (fioul lourd, charbon, gaz). Contrairement à d'autres pays qui ouvrent la voie, en France la part des renouvelables reste trop faible, à moins de 19 % : 14 % hydraulique et 5 % éolien et photovoltaïque. On peut donc parler d'Atomobile !

RENAULT ...
A VOUS D'INVENTER
LA VIE QUI VA AVEC ...
... LE NUCLEAIRE



Dessin www.agirpourenvironnement.org

Constructeurs condamnés pour pub mensongère !

Grâce à l'Observatoire du nucléaire le Jury de déontologie publicitaire (JDP) a condamné les publicités de Citroën, Renault, Bolloré, Opel ... En effet le véhicule électrique n'est pas « vert », « écolo », « propre » ! Grâce à cette jurisprudence, BME ose seulement écrire « Zéro émission locale », ce qui valide bien le fait que la pollution est émise « ailleurs » : dans les mines (métaux pour batteries, uranium) puis à la production d'électricité : centrales nucléaires, fioul lourd, charbon et gaz. Et pneus, acier, plastiques comme tous véhicules !

BME fait elle la promotion des énergies renouvelables ? Non !

Pourtant l'Agence Internationale des énergies RENouvelables, IRENA, annonce que photovoltaïque et éolien sont désormais compétitifs dans de nombreux pays, y compris en Europe : depuis 2013, la parité réseau est atteinte en Espagne, Italie, Allemagne ... Et bientôt en France ! Pourquoi vouloir s'entêter à polluer avec des énergies atomiques et fossiles plus chères ?

La bonne solution pour tous les citoyens souhaitant réellement faire évoluer cette situation est de se tourner vers le seul opérateur fournissant 100 % d'électricité renouvelable : la coopérative ENERCOOP www.enercoop.fr qui alimente déjà près de 20.000 familles !



RTE, CRE, syndicats d'énergie donnent des arguments contre !

www.smartgrids-cre.fr/index.php?p=vehicules-electriques-bilan-carbone

Ainsi que le député Philippe Plisson, rapporteur de la loi de Transition Energétique. Il espère faire évoluer largement le projet de loi, qu'il juge « insuffisant ». « *J'ai dit à Ségolène Royal que je souhaitais l'enrichir. Le chapitre transports est très axé sur les voitures électriques. Alors qu'il est évident que les transports durables ce ne sont pas que la voiture électrique. Il y a beaucoup d'autres choses, en particulier les transports en commun, le chemin de fer, le covoiturage, le vélo, les transports fluviaux, Je vais proposer des amendements.* »

Au travail sans ma voiture... électrique !

A l'heure où la région Bourgogne et ses partenaires organisent le challenge « Au travail sans ma voiture » pour lutter contre l'usage de la voiture « en solo », est t'il logique de promouvoir en même temps « l'Automobile individuelle » ?

Si en 2014 on met en avant la voiture comme mode de déplacement pendant la Semaine de la Mobilité, alors il ne faut pas s'étonner que notre quotidien soit toujours l'immobilité, phénomène apparu au 20^{ème} siècle avec le développement anarchique de véhicules individuels, faisant plafonner la moyenne des déplacements urbains à 15 km/h !!

Transports en Commun et Transition

Les Amis de la Terre, comme de nombreuses ONG, soutiennent le développement des Transports en Commun : avec la marche à pied et le vélo, ils permettent, sans prise de risque sur l'environnement ou la santé, de réduire à court terme les impacts de nos déplacements d'un facteur 4. L'usage des VE doit se limiter principalement dans l'hyper centre.

Pour engager concrètement la transition énergétique, c'est à dire remplacer les énergies épuisables polluantes (essence, fioul, nucléaire, charbon, gaz), il importe de réduire nos consommations (Sobriété énergétique), d'utiliser les appareils les plus performants (Efficacité énergétique) et enfin de consommer uniquement des énergies renouvelables (hydraulique, éolien, photovoltaïque, cogénération à partir du biogaz et de la biomasse). Cela est très bien présenté sur www.negawatt.org

Rejoignez-nous !

www.amisdelaterre.org/Cote-d-or.html

www.sdn21.org